

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE
ET DE L'EMPLOI

MINISTÈRE
DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE
INTERDIRECTIONNEL DES COTES D'ARMOR

St Brieuc le 15 septembre 2010

Secrétaire-Animateur: Alain PRIGENT
Direction Départementale des Finances Publiques
17 Rue de la Gare
Boîte Postale 2366
22023 Saint-Brieuc cedex 1

alain.prigent@finances.gouv.fr

Le Directeur Départemental
des Finances Publiques,
Président du CHSDI des Côtes d'Armor
au

Directeur Régional des Douanes
et
Droits Indirects de Bretagne

Par note du 15 mars 2010, vous avez présenté aux acteurs chargés de l'hygiène et de la sécurité des Côtes d'Armor un projet d'aménagement du Centre Douanier de Plérin.

Une visite de site a été organisée par le Comité le 3 mai et un compte rendu a été fait aux membres du Comité d'Hygiène et de Sécurité le 1^{er} juillet.

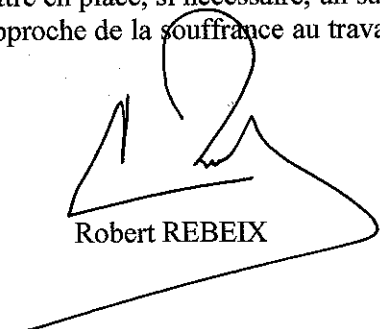
A cette occasion, les membres du Comité ont évoqué le projet de regroupement des services douaniers de Lannion sur le seul site de Plérin.

Dans un climat très tendu et avec une forte émotion, les représentants du personnel des Douanes siégeant au Comité d'Hygiène et de Sécurité m'ont fait part de leur ressenti face à ce changement susceptible d'impacter leur vie personnelle.

Cette intervention a été très fortement relayée par l'ensemble des organisations syndicales et par le médecin de prévention.

C'est la raison pour laquelle, j'ai souhaité vous informer de ce fait et vous alerter sur cet aspect du dossier qui nécessite un suivi particulier.

Je précise également que le Médecin de Prévention s'est proposé pour mettre en place, si nécessaire, un suivi médical collectif de ces agents, par l'intermédiaire du DAST (dossier d'approche de la souffrance au travail) permettant d'objectiver ce mal-être tout en mesurant son évolution.



Robert REBEIX